



S avoir quoi faire pour recuper ma fille

Par **matine**, le **02/10/2013** à **13:33**

bonjour a tous je me pose une question j ai ma fille qui est placer par le juge des enfant dans une famille d aceuille en martinique tou en sachan que je vis en france.depuis cinquante je me bat pour la recuperer avec moi mais a chaque fois il a un probleme s est se que eu il disse il mon demander un appartement un travaille j ai une maison et travaille et je n est jamais fais de mal a ma fille je l apel tous les deux jour je la voie par camme mais le service sociale en martinique estime que je ne peu pas la recuperer donc j aimerais avoir des conseille et s avoir se que je doit faire pour la recuperer mercis